

par l'emp. Adrien ; délivrée de la tyrannie des infidèles par les Croisés ; retombée depuis 1187 sous le joug des musulmans. (Carte, V. PL. XV.)

**Jérusalem** (Royaume de). Fondé (1099) par Godefroy de Bouillon, détruit (1187) par le sultan Saladin.

**Jésuites** ou *Compagnie de Jésus*. Ordre religieux fondé (1534) par St Ignace de Loyola, pour la propagation de la foi et l'instruction de la jeunesse ; détruit (1773), sous la pression des principales cours de l'Europe, par Clément XIV ; rétabli (1814) par Pie VII.

**Jésuitique**, adj. 2 g. Qui appartient, qui est propre aux jésuites ; ne s'emploie qu'en mauvaise part.

**Jésuitisme**, sm. Terme employé en mauvaise part pour caractériser certains procédés faussement attribués aux jésuites.

**Jésus** ou **Jésus-Christ**. Nom du divin fondateur du christianisme, le Verbe incarné, 2<sup>e</sup> personne de la St Trinité, le Messie promis ou l'envoyé de Dieu. Né à Bethléhem, de la Vierge Marie ; il prêcha l'Évangile pendant 3 ans, et fut crucifié par les Juifs. Ressuscité le 3<sup>e</sup> jour après sa mort, il s'éleva au ciel, 40 jours après sa résurrection, en présence de ses apôtres. La date de sa naissance marque le commencement de l'ère actuelle. — **Jésus-Christ** est Dieu et homme. — Comme Dieu, il est éternel ; comme homme il a commencé d'être au moment où il s'est incarné dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie. — On l'appelle *Jésus*, c'est-à-dire *Sauveur*, parce qu'il nous a sauvés de l'esclavage du démon ; on l'appelle *Christ*, c'est-à-dire *sacré* ou *qui a reçu une onction sainte*, parce que la divinité, en s'unissant à son corps et à son âme, les a pleinement consacrés, et qu'ils sont devenus par là le corps et l'âme d'un Dieu. — La divinité de Jésus-Christ est le dogme fondamental du christianisme. Les apologistes la démontrent par une foule de raisons péremptoires, et notamment par la sainteté de sa doctrine, par ses miracles, par ses prophéties, par sa résurrection et par l'établissement de son Église. N'y a-t-il pas, d'ailleurs, un miracle permanent dans la propagation de l'Évangile, qui, prêché par des hommes obscurs, ignorants, se maintient inébranlable, malgré toutes les persécutions ?

**Jésus**, s. et adj. m. Sorte de papier qu'on emploie pour les ouvrages de grand format.

**Jet**, sm. (L. *jactus*.) Action de jeter. || *Arme de jet*, toute arme propre à lancer des corps comme l'arbalète, la fronde, etc. || Mouvement qu'on imprime à un corps en le jetant. || Action de faire couler dans le moule la matière en fusion. || *Premier jet*, ébauche d'une composition littéraire ou artistique. || *Jet d'eau*, colonne d'eau lancée par une certaine pression. || *Jet de lumière*, rayon de lumière qui paraît subitement. || *Jei d'abeilles*, nouvel essaim qui sort de la ruche. || Nouvelle pousse, bourgeon. || *D'un seul jet*, se dit des choses qui s'élèvent droites, sans replètements, sans bosses.

**jeté**, sm. Pas de danse.

**jetée**, sf. Construction de bois ou de pierre, faite pour redresser le lit d'un cours d'eau, protéger l'entrée d'un port.

**Jeter**, va. (L. *jacitare* ; — t se double devant le z muet : je jette, tu jettes, il jette, nous jetons, vous jetez, ils jettent ; je jetais ; je jetai ; je jeterai ; je jeterais ; jette, jetez ; que je jette ; que je jettasse ; jetant ; jeté.) Lancer : *jeter des pierres*. || Diriger, porter : *jeter les yeux sur qq. chose*. || Établir : *jeter un pont sur une rivière*. || Faire tomber : *jeter une mesure par terre*. || Poser : *jeter les fondements d'une ville*. || Pousser avec violence : *la tempête nous jeta sur les rochers*. || Mettre de côté : *jeter un fruit pourri*. || Produire, pousser dehors : *cet arbre a jeté de belles pousses*. || Lancer hors de

soi : *Le serpent jette son venin*. || Produire et mettre dehors un nouvel essaim : *ces abeilles n'ont pas encore jeté*. || *Jeter l'ancre*, la faire descendre dans la mer pour arrêter le navire. || *Jeter son bonnet par-dessus le moulin*, braver l'opinion publique. || *Jeter le manche après la cognée*, se décourager. || *Jeter la pierre à qqn.*, l'accuser. || *Jeter son argent par les fenêtres*, le dissiper follement. || *Jeter de la poudre aux yeux*, éblouir, surprendre par de faux brillants. || *Jeter feu et flamme*, manifester une grande colère. || *Il sort en est jeté*, le parti en est pris. || SE JETER, vpr. Être jeté. || Se précipiter, se lancer : *se jeter dans la mer*. || Se perdre : *la Marne se jette dans la Seine*.

**Jéthro**. Prêtre et prince madianite, accueilli Moïse et lui donna sa fille en mariage.

**jeton**, sm. Pièce de métal, d'ivoire, d'os, dont on se sert au jeu pour marquer et pour compter. || *Jeton de présence*. — V. *Présence*.

**Jeu**, sm. (L. *jocus*.) Action de jouer, amusement, divertissement. || Exercice de récréation soumis à certaines règles : *jeu de hasard*. || Lieu où l'on joue : *jeu de boules*. || Manières de jouer : *avoir un jeu savant*. || Ce qui sert à jouer : *jeu de cartes, d'échecs*. || Ensemble de cartes, de dominos, etc., que le hasard donne à un joueur : *avoir un beau jeu*. || *Bagatelle, plaisanterie* : *ce n'est qu'un jeu*. || *Jeu de mots*, allusion plaisante fondée sur la ressemblance des mots. || Manière de jouer d'un musicien, d'un acteur : *avoir un jeu naturel*. || Fonctionnement d'une machine, d'une chose organisée : *le jeu d'un piston, des organes du corps*. || PL. Spectacle public chez les anciens.

**Jeu de Paume** (*Serment du*). Nom donné à la réunion des députés, qui se tint à Versailles, le 23 juin 1789, dans la salle du Jeu de paume, après que la salle des séances de l'assemblée du tiers état eut été fermée par ordre du roi. Sous la présidence de Bailly, ils firent le serment de ne pas se séparer sans avoir donné au royaume une nouvelle constitution.

**jeudi**, sm. (L. *Jovis dies*, jour de Jupiter.) Le quatrième jour de la semaine. || *Jeudi gras*, le jeudi qui précède le mardi gras. || *Jeudi saint*, le jeudi de la semaine sainte, qui précède Pâques.

**jeun** (*je*). (L. *jejunus*.) Sans avoir mangé : *être à jeun*.

**jeûne**, sm. (L. *jejunium*.) Pratique religieuse, qui consiste à s'abstenir d'aliments par esprit de mortification. || Toute abstinence d'aliments.

**jeune**, adj. 2 g. (L. *juvenis*.) Qui n'est pas avancé en âge : *jeune enfant*. || Qui a l'ardeur, la vivacité, l'agrément de la jeunesse : *il a l'esprit jeune*. || Étourdi, évaporé : *qu'il est jeune !* || Naïf, facile à tromper : *vous êtes un peu jeune*. || Cadet, par opposition à aîné. || SM. PL. Les jeunes, les hommes peu avancés en âge.

**jeûner**, vn. S'abstenir d'aliments, ou de certains aliments, par dévotion. || Manger peu, ou même ne point manger du tout. || Fig. S'abstenir ou être privé de certaines jouissances.

**jeunesse**, sf. Partie de la vie de l'homme entre l'enfance et l'âge viril. || DE JEUNESSE, loc. adv. Dès la jeunesse. || Fraîcheur, éclat : *la jeunesse du visage*. || Fig. *La jeunesse éternelle de la nature*. || Qualités et défauts de ceux qui sont jeunes : *jeunesse de caractère*. || Les jeunes gens : *instruire la jeunesse*.

**jeûnet**, ette, adj. Extrêmement jeune.

**jeuneur**, euse, s. Celui, celle qui jeûne.

**Jézabel**, (VIIÈS. AV. J.-C.) Femme d'Achab et mère d'Athalie ; tuée par ordre de Jéhu.

**J. H. S.** Abrév. des mots latins *Jesus hominum salvator*, Jésus sauveur des hommes.

**Joab**. Général de David, défit les Ammonites ; tua Absalon, fils de David ; se révolta contre Salomon, qui le fit mettre à mort.

**Joachaz**, (VIIIÈ S. AV. J.-C.) Roi d'Israël, fils et successeur de Jéhu. || JOACHAZ. (VIÈ S.